

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 juin 2017

OBJET

02 – CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS D'ADJOINTS

D'ANIMATION POUR LES STRUCTURES ENFANCE-JEUNESSE -

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

N° 2017-06-02

NOMENCLATURE : 4.2.1

L'an deux mille dix-sept, le douze juin à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-six août 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 26

Votants : 28

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Elisa DRION, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL

Pouvoirs : 2

Michel RINCE donne pouvoir à Catherine HENRY

Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Alain BLANCHARD

Absente :

Marie-Madeleine REGNIER

Nombre de membres :

en exercice..... 29

présents..... 26

ayant un pouvoir... 2

votants..... 28

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

Pour faire face aux besoins d'encadrement et de surveillance des enfants le mercredi et pendant les petites vacances scolaires (Toussaint, Noël, février et Pâques) sur l'ensemble des structures enfance-jeunesse, il est nécessaire de recruter, sur l'année scolaire 2017-2018, des adjoints d'animation contractuels :

Au centre de loisirs

- 12 postes pour les mercredis
- 14 postes pour les petites vacances scolaires

Au Service Animation Jeunesse

- 2 postes pour les mercredis, vendredis et samedis
- 3 postes pour les petites vacances scolaires

Au Tremplin

- 2 postes pour les mercredis
- 2 postes pour les petites vacances scolaires

Le nombre de postes variera en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Ces animateurs de loisirs seront rémunérés sur la base d'un forfait journalier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à 28 voix POUR, décide :

- D'EMETTRE un avis favorable à la création des postes d'adjoints d'animation pour les structures enfance-jeunesse sur l'année scolaire 2017-2018, selon ce qui précède ;

- D'AUTORISER M. le Maire à procéder aux recrutements.

Pour extrait conforme,

Le 12 juin 2017
Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20170612-2017-06-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2017
Date de réception préfecture : 15/06/2017
Le Maire
Alain ROYER

